

ACCUEILS DE LOISIRS

HIVER 2022

DES VACANCES PLACÉES SOUS LE SIGNE DE L'HIVER ET DES ANIMAUX

Durant la première semaine des vacances d'hiver, 20 enfants scolarisés en maternelle et 25 enfants scolarisés en élémentaire ont été accueillis au centre de loisirs *Symp'art*.

La deuxième semaine, ce sont 22 maternelles, 33 élémentaires et 8 adolescents qui ont participé aux activités des accueils de loisirs.

> MATERNELLES

Les petits ont développé leurs qualités artistiques en fabriquant des masques d'animaux, des bonshommes de neige en coton et même un ours polaire ! Ils ont également pu se dépenser lors de jeux dynamiques comme l'araignée, la course aux animaux ou la course aux bonshommes de neige, et exercer leur talent d'imitateurs d'animaux lors d'un « Où sont les animaux ? ».

La première semaine, **Tatiana, la bibliothécaire, est venue lire une histoire aux enfants,**

tandis que la semaine suivante, ce sont eux qui se sont rendus à la salle des Conférences pour assister au spectacle de **Bennoît CHARRIER** intitulé « **Le mystère de la boîte de Jensor** », organisé par la bibliothèque municipale.

Les traditionnels « **grands jeux** » ont bien sûr été au menu de cet accueil d'hiver : « L'histoire du bonhomme de neige », dont le but était de rhabiller le pauvre bonhomme de neige qui avait perdu ses vêtements, et « Où est la banquise ? », qui permettait aux enfants de retrouver les animaux de la banquise à travers différents ateliers.



> ÉLÉMENTAIRES

Encore une fois, les **activités manuelles** ont été mises à l'honneur : réalisation d'un bonhomme de neige, d'animaux colorés, de serpents en papier et de masques de carnaval.

L'énergie des enfants a été canalisée grâce à des **activités sportives** telles que « le jeu de la banquise », le parcours de ski en doublette, la danse, le bouncer ball (alternative du hockey sur gazon) ou le dodgeball (sport inspiré de la balle aux prisonniers).

En fin de semaine, l'heure était aux enquêtes lors des « **grands jeux** » : les enfants devaient retrouver le tigre dérobé au zoo dans « Mystère au zoo » et chercher le coupable qui avait mangé toutes les crêpes au chocolat dans « Il était une fois la crêpe ».

Chez les petits comme chez les grands, les vacances se sont conclues par la **visite du chien de l'association Woofy et Compagnie**, pour la plus grande joie de tous !



> ADOS

Les adolescents ont été accueillis les après-midis de la deuxième semaine. Diverses activités leur ont été proposées : **jeux** (Time's up !, ne pas rire ...), **sortie au cinéma** pour voir le film parodique *Super-héros malgré lui* et **bubble foot** (variante du football où les joueurs sont entourés d'une énorme bulle en plastique).

La semaine s'est terminée par un **cours de self-défense** durant lequel les ados ont appris plusieurs techniques pour réagir en cas d'agression.

Les jeunes pourront retrouver les accueils de loisirs lors des vacances de printemps.

SYMP'ART :

UN SÉJOUR TOUT SCHUSS

à La Bresse !

Lundi 7 février, **24 jeunes, âgés de 9 à 14 ans, ont pris la route de La Bresse**, encadrés par l'équipe du centre de loisirs *Symp'art*. Cette semaine à la neige avait une saveur bien particulière puisque le séjour précédent avait été annulé en raison de la crise sanitaire.

Huit enfants ont chaussé les skis pour la première fois, tandis que les plus confirmés partaient profiter de la poudreuse. Malgré quelques chutes, les apprentis skieurs ont fait

de rapides progrès. Les **activités de luge et de motoneige**, également très appréciées, leur ont permis de parcourir autrement les belles montagnes vosgiennes.

Le soir, la bonne ambiance et l'entraide régnaient dans le gîte du *Moutier des fées*, entre repas réconfortants, tâches de la vie quotidienne, veillées et soirée dansante de fin de séjour.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.





Inscriptions aux

ACCUEILS DE LOISIRS ÉTÉ 2022

POUR LES ENFANTS AGÉS DE 3 à 6 ANS (scolarisés en école maternelle) :

L'accueil de loisirs fonctionnera dans les locaux de l'école maternelle.

- **Horaires** : du lundi au vendredi de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15

POUR LES ENFANTS DE PLUS 6 ANS (scolarisés en élémentaire) :

L'accueil de loisirs fonctionnera dans la salle « Rires d'Enfants » (locaux de l'accueil périscolaire primaire).

- **Horaires** : du lundi au vendredi de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15

POUR LES JEUNES SCOLARISÉS AU COLLÈGE ET JUSQU'À 17 ANS (INCLUS) :

Des activités sportives, ludiques et culturelles seront organisées dans le nouveau bâtiment périscolaire.

- **Horaires** : de 14h à 18h15 (sauf les journées de sorties exceptionnelles)

Vous pouvez télécharger les fiches d'inscription sur le site internet : www.sympart.com

Les inscriptions se feront uniquement par semaine bloquée, tant pour les centres que pour la cantine (aucune inscription à la journée ne sera possible).

Le nombre de places étant limité, les inscriptions des dossiers se font par ordre d'arrivée.

> VACANCES D'ÉTÉ 2022 - 1^{ÈRE} PÉRIODE : DU LUNDI 11 JUILLET AU VENDREDI 5 AOÛT 2022

Les inscriptions sont à faire auprès des services de la mairie, dès le lundi 23 mai 2022 pour les enfants domiciliés et/ou scolarisés à Saint Parres aux Tertres. Elles seront ouvertes aux enfants extérieurs à la commune à compter du lundi 13 juin 2022.

Les inscriptions et les désistements **ne seront plus possibles après le vendredi 24 juin 2022.**
Vous serez informé du protocole sanitaire mis en place pour les vacances de juillet.

LES ACCUEILS DE LOISIRS D'ÉTÉ SERONT ÉGALEMENT OUVERTS DU 22 AU 31 AOÛT 2022.

VOUS RETROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS UTILES CONCERNANT CET ACCUEIL (DATES D'INSCRIPTION, FORMALITÉS) DANS LE PROCHAIN NUMÉRO DU PATROCLIEN.

Inscriptions au GROUPE SCOLAIRE BROSSOLETTE / FERRY

Les parents désirant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école (en maternelle ou en élémentaire) pour la rentrée 2022 seront reçus **sur le site de l'école Brossolette** :

- Lundi 30 mai 2022, de 13h30 à 18h30
- Jeudi 2 juin 2022, de 13h30 à 16h45

Pièces à fournir pour l'inscription en maternelle :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile (exemple : facture EDF, bail ...)
- Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité (pour les enfants de petite et toute petite sections uniquement)
- Certificat de radiation en cas de changement d'école
- 2 photos



Pièces à fournir pour l'inscription en élémentaire :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Certificat de radiation en cas de changement d'école.

> LES JEUNES ÉLUS FORMÉS AUX 1^{ERS} SECOURS

Les matins des samedis 8 et 22 janvier 2022, c'était initiation au secourisme pour les élus du CMJ, encadrés par Yves et Natacha, les **formateurs de la Protection civile**. Durant deux sessions de 2h, **les membres du conseil municipal Jeunes ont découvert ou redécouvert les gestes qui sauvent et les numéros d'urgence**. Ils ont notamment appris la position latérale de sécurité (PLS). Motivés, les jeunes élus ont posé beaucoup de questions et ont été ravis de cette expérience, qui donnera peut-être à certains l'envie de s'engager en tant que secouristes bénévoles ...

